

Assemblée générale ordinaire de l'Amopa Suisse

Fondation Bodmer, Genève – samedi 4 mai 2013

Membres présents : Bloch – Brès - Cantor - Ceffa - Dalmas - Dupuis - Fumeaux - Gyrod de la Touloubre - Guinand - Hildebrand - Hurst Kaddous - Maeder - Mutti - Oliviero - Petitpierre - Reichler - Ricq - Rouillet - Terrier - Tilliette - Vouilloz - Zimmerli

Membres du comité : Moser – Berger – Kleiner – Passer

Excusés : M. C. Beer, Conseiller d'Etat, Son Excellence Michel Duclos, Ambassadeur de France à Berne, M. Bernard Girardet, maire de Cogny

Amopaliens : Alblanalp - Blons-Pierre - Bourgnon - Brohy-Schneider - Egloff - Friboulet - Houchangnia - Laverrière - Le Pape Racine - Mouton - Raffanel - Schaller - Siegwart - Sperisen - Starobinski

Invité : Graden Marcel (Haute-Savoie)

* * *

Ordre du jour de l'Assemblée 2013

1. Mots de bienvenue du Président Henri Moser
2. Désignation d'un/e secrétaire de séance
3. Allocutions de
Monsieur Michel Tarpinian, Attaché culturel,
Ambassade de France en Suisse
4. Rapport du Président
Rapport trésorerie
Rapport des vérificateurs des comptes
5. Discussion et approbation des rapports
6. AMOPA PARIS
 - a. Congrès de Colmar (L. Passer)
 - b. Manifestation du Cinquantenaire à Paris (C. Berger)
 - c. Congrès de Lyon (C. Berger)
 - d. Relations avec le siège de Paris (L. Passer)
7. Cotisations
8. Elections statutaires à la présidence et au comité
9. Distinction
10. 16 juin 2013 : exposition Pfund et concert à Genève
11. Divers

* * *

1. Mots de bienvenue du Président Henri Moser

Ouverture de la partie officielle à 10h15 par M. Henri Moser, président a.i. de l'Amopa-Suisse. Le président salue la présence de

- M. Michel Tarpinian, Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France
- M. Pierre Oliviero, Président de l'Assemblée des français de l'étranger
- Mme Marianne Frischknecht, Secrétaire générale du DIP Genève
- M. Charles Méla, Directeur de la Fondation Bodmer

Le représentant de l'AMOPA74 est salué pour sa présence, témoignant de la volonté de l'association haut-savoyarde de se rapprocher de sa consœur helvétique.

Hôte de ce jour, **M. C. Méla** prend la parole et salue l'assemblée au nom de la Fondation Bodmer. Il rappelle que le fondateur de la fondation, Martin Bodmer, a fait l'acquisition d'un terrain de 50ha qui a vu se construire le musée en 2003, sous la houlette de Mario Botta.

La Fondation a été créée à la mort de Martin Bodmer en 1971.

Le musée abrite une exposition permanente et ce ne sont pas moins de 30 expositions temporaires qui se sont succédé. L'actuelle exposition, « Le lecteur à l'œuvre » est un essai de liaison de la tradition avec la modernité. L'intervention de l'EPFL permet de présenter le livre dans un environnement interactif.

M. H. Moser remercie M. C. Méla de son accueil.

Il évoque ensuite la création de l'AMOPA-SUISSE en 1998 et le rôle particulier de l'écrivain Maurice Métral. Cette année, l'Amopa section de Suisse fête ses 25 ans.

Au nom du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, **Mme M.**

Frischknecht remercie l'AMOPA de son invitation. Elle excuse l'absence de M. C. Beer, en visite officielle à la landsgemeinde de Glaris, en compagnie de l'exécutif genevois in corpore. Mme M. Frischnknecht souhaite à tous les membres de l'assemblée une belle journée en terre genevoise, en particulier à la Fondation Bodmer où elle se rend toujours avec plaisir.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

M. C. Berger est désigné.

3. Allocution de M. Michel Tarpinian, Conseiller de coopération et d'action culturelle

M. M. Tarpinian apporte les salutations de M. Duclos, Ambassadeur de France à Berne.

Il salue l'initiative de l'AMOPA d'avoir choisi la Fondation Bodmer pour tenir son assemblée générale. L'exposition « Le lecteur à l'œuvre » initie une coopération interactive, mariage de la tradition avec l'innovation.

M. M. Tarpinian rappelle la tradition française qui consiste à remettre des décorations : il s'agit d'honorer des personnages d'aujourd'hui. Celle des palmes académiques est l'occasion de découvrir des parcours, des personnalités. Le conseiller de l'ambassade évoque ses contacts avec le Comité. Ils furent l'occasion de donner des explications sur les modalités d'attribution des décorations.

Il rappelle aussi le soutien financier que le service de coopération et d'action culturelle peut apporter à des projets déposés par l'AMOPA ou ses partenaires.

4. Rapport du président

Rapport trésorerie

Rapport des vérificateurs des comptes

Rapport du président

Actions du Comité

Comité : Quatre séances de comité

Ambassade de France : une rencontre du comité et une rencontre bilatérale du président

Deux séances de préparation de l'assemblée générale

Sujets principaux :

Relations amopa France – Suisse
Cotisations à Paris

Prix Leuba
Préparation de l'AG

Délégations

Congrès AMOPA à Colmar en octobre 2012
Cinquantième de l'AMOPA à Paris en décembre 2012

Statuts de l'AMOPA
Paris :
Cinquantième

Représentants aux remises des décorations	M. Friboulet et Mme Blons-Pierre : L. Passer à Fribourg M. Bloch : E. Kleiner au Château de Waldegg M. Dupuis : H. Moser et E. Kleiner à Genève Tessin : C. Berger – remise de la médaille	
Décès	Madame Yvonne Weiss Prof. Jean-Claude Favez	nécrologies par Philippe Alblanalp
Activités	Table ronde en octobre avec Georges Maeder : annulée par manque de participants au séminaire à Lausanne Semaine de la langue française : <u>21 mars</u> Berne/Maison des cantons à Berne – <u>Table ronde</u> « Le français gadget ou atout ? »	Organisation Maeder
	<u>23 mars</u> : Tessin –remise de la distinction Amopa à M. d'Ambroglio en présence de C. Berger	Organisation : le groupe tessinois (Dalmas/Venturelli)
	<u>25 mars</u> : Berne – bibliothèque de l'Université de Berne « Le français langue joueuse » avec l'écrivain Alfred Gilder ()	Organisation Kleiner
Cotisation	inchangée depuis 25 ans. L'abonnement à la revue a passé de 25 à 30 francs en 2012.	
Membres	Le nombre actuel de membres cotisants est de 83 .	

Rapport trésorerie

La situation de l'association est saine financièrement. Le solde au 31 décembre 2012 fait apparaître un montant de CHF 17283.88 réparti ainsi :

- CHF 8'045.13 pour la gestion courante
- CHF 9778.75 pour les activités culturelles

Rapport des vérificateurs de comptes

M. G. Maeder présente le rapport des vérificateurs (MM. G. Maeder, R. Siegwart). Il relève l'excellente tenue des comptes et propose à l'assemblée de les accepter et de donner décharge au caissier et au comité.

5. Discussion et approbation des rapports

Prix Leuba : **M. C. Berger** fait la synthèse des réflexions menées pour donner une affectation plus large au Prix Leuba. L'Assemblée convient que le thème, actuellement réservé à l'Amour, doit être élargi. **M. P. Oliviero** précise que l'idée de la création du prix Leuba appartient en fait à M. Métral. M. Leuba a fait un don afin de doter le prix. Dans ces conditions, **M. J. Guinand** confirme que la modification du règlement proposée par le comité ne pose plus de problèmes juridiques.

Une nouvelle version du règlement sera remise aux membres de l'AMOPA pour adoption par voie de circulation.

Les rapports sont adoptés.

6. **AMOPA PARIS**

- a. Congrès de Colmar : C. Berger et L. Passer ont représenté l'AMOPA à la réunion consacrée aux associations de l'étranger. Ils ont défendu la position du comité qui s'oppose au fait que l'AMOPA-France fixe la cotisation des associations de l'étranger. Une commission d'étude ad hoc a été mise sur pied. Les propositions seront discutées au congrès de Lyon en mai 2013.
- b. Manifestation du Cinquantenaire à Paris : C. Berger et E. Kleiner ont représenté l'AMOPA lors de la cérémonie du Cinquantenaire de l'AMOPA-France en décembre 2012.
- c. Congrès de Lyon : C. Berger représentera l'AMOPA au congrès national de Lyon 203 ; L. Passer participera aux travaux de la commission qui traite le dossier des cotisations.
- d. Relations avec le siège de Paris : le thème sera repris à l'issue de congrès de Lyon ; le contentieux est encore vivace.

7. **Cotisations** : M. H. Moser présente le difficile dossier des relations avec le siège de l'AMOPA à Paris et notamment la question des contributions à verser. Il rappelle que la cotisation actuelle des membres (CHF 50) permet de payer l'abonnement à la revue de l'AMOPA (nouveau : CHF 30, anc. 25). Une contribution à laquelle l'AMOPA Suisse « a échappé » jusqu'à aujourd'hui, doit, selon les nouveaux statuts de l'AMOPA, être versée au siège central. Dans ces conditions, le comité propose d'augmenter les cotisations en 2014.

L'assemblée accepte l'augmentation de CHF 10 de la cotisation qui sera donc de 60 francs dès 2014.

E. Kleiner fournira une nouvelle mouture du budget 2014.

8. **Elections statutaires au comité et à la présidence**

Monsieur Henri Moser ne se représente ni à la présidence, ni au comité.

Sont réélus au comité :

Christian Berger, Elisabeth Kleiner, Laurent Passer

Sont admis au comité : MM. Z. Houchangnia et A. Petitpierre

Les réviseurs aux comptes : Georges Maeder et Rolf Siegwart sont reconduits dans leur fonction.

L'Assemblée désigne M. C. Berger comme président.

9. **Distinction**

Honorariat

M. Henri Moser est proposé à l'honorariat au sens de l'article 20 des statuts de l'Association.

Un hommage lui est rendu par l'assemblée et un diplôme lui est solennellement remis par le président. Monsieur Moser est applaudi par les membres présents.

10. **Journée culturelle du 16 juin 2013**

MM. C. Berger et A. Petitpierre présentent la journée culturelle du 16 juin 2013, à Genève. Les membres pourront d'une part assister à **l'exposition consacrée à Roger Pfund**, en présence de ce dernier, et d'autre part au concert de l'Orchestre de chambre de Genève, sous la conduite de D. Greilsammer. Une contribution volontaire de CHF 25 est suggérée.

11. **Divers**

Néant.